

<https://www.francetransactions.com/perp-epargne-retraite/le-perp-en-6-points/PER-niche-fiscale.html>



Réduction d'impôt : PER (plan épargne retraite), la niche fiscale à étudier avant toute autre !

FISCALITÉ DES PER

Actes de gestion	PER Individuel	PER Collectif	PER Obligatoire
Montants exonérés avant l'impôt de solidarité fiscale	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant
Montants exonérés : participations, dividendes, distributions	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant
Capital et obligations, intérêts et dividendes	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant
Dotation en espèces (réduction proportionnelle)	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant
Dotation en titres (réduction de 50%)	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant
Sortis en versements	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant	100% de l'apport initial, sans limite de montant

PER Epargne Retraite - Le PERP en 6 points -
Date de mise en ligne : mercredi 7 décembre 2016

Copyright © Guide épargne - Tous droits réservés

Les Français ont la hantise des [impôts](#). Et pour cause, nous en sommes richement dotés. Une telle aversion aux impôts que nos choix de réduction d'impôts peuvent en devenir irrationnels. Toutes les carottes fiscales accessibles sont soumises à conditions de pertes financières d'un montant supérieur à la [a[réduction d'impôt]a] accordée : déficit foncier, intérêts d'emprunts... Les autres reposent sur une prise de risque financier importante : Capital des PME, [SOFICA](#), [FIP](#), [FCPI](#), etc. Même le [Pinel](#) ne permet pas d'être certain d'être bénéficiaire à terme, le prix des biens neufs achetés étant largement surévalués (de près de 30% !). La seule niche fiscale (en dehors de l'épargne réglementée) permettant de réduire sa facture fiscale sans pour autant réaliser des pertes financières avec certitude (sur le [fonds euros](#)), c'est l'épargne retraite, avec le [PER](#).

Fiscalité du PER

Remplaçant les PERP et autres dispositifs d'épargne retraite, le PER, et notamment le PERIN, le compartiment ouvert à tous, permet d'avoir accès à une réduction fiscale sur les versements effectués. Attention toutefois, le retrait en capital sur un PER, dont les versements ont bénéficié d'une ristourne fiscale, sont imposables sur le revenu. C'est dommage. La réduction d'impôt accordée a donc un effet tunnel, durant toute la période de placement.

Plus je paie d'impôt, plus je peux les réduire... Logique, non ?

Quel argument peut-être aussi stupide que celui-ci ? Les PER seraient réservés aux contribuables les plus lourdement imposés. C'est totalement absurde. Toutes les [niches fiscales](#) favorisent évidemment les contribuables les plus imposés ! Plus notre imposition est élevée et plus nous pouvons la réduire. Néanmoins, si je suis dans la tranche marginale d'imposition de 11%, dois-je alors accepter de payer ces impôts sans épargner pour ma retraite ? Ce serait stupide de ne pas en profiter. Placer en [Assurance-Vie](#) ne permet pas la moindre réduction d'impôt.

PER = épargne retraite pour contribuable imposable sur les revenus

Il est certain que seuls les contribuables payant effectivement un impôt sur le revenu ont avantage à souscrire un PER. Un PER, sans réduction d'impôt à la clé, cela n'a apparemment pas d'intérêt, autant opter pour un contrat d'assurance-vie.

PER sans frais sur les versements, sans frais sur les rentes, etc.

Sur le marché des PER, vous pouvez trouver de tout, du meilleur comme du pire. L'absence de frais sur les versements est primordial, mais attention, il convient également de scruter les frais de gestion, tout comme les frais sur rentes. Consultez notre [comparatif des PER sans frais sur les versements](#). Les assureurs, parfois taquins, ont abaissé les frais sur versements pour mettre en place des frais sur arrrages.

À lire aussi : | [Comparatif des PER sans frais sur les versements](#)